



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 120860

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la composition du Comité national de l'eau. Alors que quarante-six de ses membres représentent les usagers, pas un seul ne représente les exploitants d'étangs. La loi sur l'eau adoptée récemment a reconnu toute leur place aux exploitants d'étangs. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend assurer aux exploitants d'étangs la place qui devrait être la leur au sein du Comité national de l'eau.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120860

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2801